



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 6 novembre 2023, le règlement numéro 2023-263 modifiant le règlement numéro 2022-234 – programme de revitalisation a été adopté et entrera en vigueur selon la Loi.

L'objet de cette modification est de permettre le traitement annuel des remboursements en décembre.

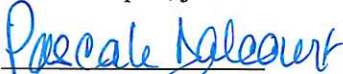
Donné à Saint-Ours, ce 7^e jour de novembre 2023.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 7 novembre 2023 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour de novembre 2023.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/greffière-trésorière